

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 22 décembre 2017	N° 2017-825

Convocation du 15 décembre 2017

Aujourd'hui vendredi 22 décembre 2017 à le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel VERNEJOUL, Mme Dominique IRIART, M. Max COLES, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Agnès VERSEPUY à M. Max COLES
Mme Brigitte TERRAZA à M. Michel VERNEJOUL
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
Mme Andréa KISS à M. Thierry TRIJOLET
M. Erick AOUIZERATE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
M. Yohan DAVID à Mme Nathalie DELATTRE
Mme Magali FRONZES à M. Benoît RAUTUREAU
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Guillaume GARRIGUES
M. Thierry MILLET à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme BOST à M. GUICHOUX jusqu'à 11h00
M. RAYNAL à M. MARTIN jusqu'à 10h30
M. PUJOL à Mme FORZY-RAFFARD à partir de 12h10
Mme JACQUET à M. ALCALA à partir de 11h20
M. DUCHENE à Mme WALRYCK à partir de 12h05
Mme FERREIRA à M. FELTESSE jusqu'à 11h20
M. TURBY à M. SUBRENAT jusqu'à 11h00
M. BOURROUILH-PAREGE à Mme BOUDINEAU à partir de 12h05
M. BRUGERE à Mme CUNY à partir de 12h00
Mme CUNY à Mme COLLET jusqu'à 10h00
M. FELTESSE à Mme FERREIRA à partir de 12h00
Mme JARDINE à M. DELLU à partir de 12h00
Mme LEMAIRE à Mme VILLANOVE à partir de 12h10
Mme PIAZZA à M. FRAILE MARTIN à partir de 12h00
M. POIGNONEC à Mme LOUNICI à partir de 12h10
Mme TOURNEPICHE à M. TOURNERIE à partir de 11h00
Mme TOUTON à Mme CHAZAL à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. COLOMBIER part à 11h50

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 22 décembre 2017	Délibération
	Secrétariat général Direction Contrôle de gestion	N° 2017-825

Gertrude - Rapport des administrateurs - Rapport 2017 - Exercice 2016 - Présentation - Information

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport est celui des représentants de Bordeaux Métropole désignés comme administrateurs au sein de la société anonyme d'économie mixte (SAEM) GERTRUDE. Il se propose de faire un point synthétique sur la société.

Bordeaux Métropole est le premier actionnaire avec 51 % du capital. La ville de Bordeaux détient 7 % du capital.

Trois chapitres seront traités successivement :

Le premier chapitre, relatif à la vie sociale, énoncera les principales décisions prises en Conseil d'administration (CA) et en Assemblée générale (AG) à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la société avec l'établissement public de la Métropole.

Enfin, le troisième chapitre fera le point sur la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés. Ce point intègre les comptes 2016, qui ont été présentés au CA du 9 juin 2017 et qui ont été approuvés par l'AG le 27 juin 2017.

Une fiche d'identité de la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Gertrude est annexée au présent rapport.

I – VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté (1^{er}/01/2016) à la date d'établissement du présent rapport sont présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

RÉUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2016	2017 *
Nombre de réunions du Conseil d'administration (CA)	2	1
Nombre de réunions de l'Assemblée générale (AG) (Dont AG Mixte)	1	1
Nombre de commissions consultatives	0	0
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2016	2017 *
Publics	Non	Non
Privés	Oui (1)	Non
ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2016	2017 *
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non	Non

* Jusqu'à la date de rédaction du rapport

- (1) Par acte en date du 26 février 2016, devenu définitif le 26 mars 2016, la société Lacroix Signalisation a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine, sa filiale à 100% la société des Signalisations. Elle a nommé Monsieur Poinsignon comme représentant permanent auprès de la société **GERTRUDE SAEM**, en remplacement de Monsieur Conte.

PRINCIPALES DECISIONS 2017

Instance	Date	Nature de la décision prise
AGM ⁽³⁾	27/06/2017	- Approbation de l'extension de l'objet social à « l'accomplissement de tous les services d'élaboration de dossiers techniques de travaux publics et/ou supervision de travaux publics » dans le cadre du développement des actions commerciales sur le Pérou, et de la modification de l'article 2 des Statuts - Approbation des comptes de l'exercice 2016 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes - Approbation du procès-verbal de l'AG du 17/06/2016.
CA ⁽⁴⁾	09/06/2017	- Adoption du procès-verbal du CA du 09/12/2017 - Présentation des comptes de l'exercice 2016, proposition d'affectation du résultat - Proposition d'adoption d'extension de l'objet social de la société à « l'élaboration de dossiers techniques de travaux publics et/ou supervision de travaux publics » dans le cadre du développement des actions commerciales sur le Pérou - Point sur la situation de la filiale Gertrude Algérie EURL (abandon de créance) - Adoption du texte d'accord d'intéressement pour les exercices 2017 à 2019 (renouvellement) - Présentation des perspectives d'avenir 2017 - Adoption de l'ordre du jour de la prochaine AG Mixte.

PRINCIPALES DECISIONS 2016		
Instance	Date	Nature de la décision prise
CA ⁽⁴⁾	09/12/2016	- Adoption du procès-verbal du CA du 30/05/2016 - Présentation synthétique des comptes provisoires 2016 et des perspectives 2017 - Approbation des mesures sociales en faveur du personnel pour les années 2016 et 2017 - Bilan sur la situation de la filiale Gertrude Algérie EURL - Bilan d'avancement sur le processus de vente des titres de l'entreprise détenus par la CEAPC et Expanso Expanso Holding - Point sur les démarches commerciales engagées sur le Pérou.
AGM ⁽³⁾	17/06/2016	- Approbation des comptes de l'exercice 2015 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes - Prise d'acte de la situation de la filiale GERTRUDE Algérie EURL et de la convention d'abandon de créance consenti - Report du vote concernant le projet d'extension de l'objet social puisque les conditions requises (art L.1524-1 du CGCT¹) ne sont pas réunies Les assemblées des collectivités territoriales membres de la SEM n'ont pas encore délibéré sur le projet d'extension de l'objet social) - Approbation de non augmentation du capital au bénéfice des salariés - Prise en compte du nouveau nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre « Bordeaux Métropole ».

- (1) AGO Assemblée générale ordinaire
- (2) AGE Assemblée générale extraordinaire
- (3) AGM Assemblée générale mixte (AGO et AGE)
- (4) CA Conseil d'administration

II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC BORDEAUX METROPOLE

2.1 Documents contractuels

Trois conventions, dont les effets sont supérieurs à un an, doivent être mentionnées par ordre d'importance.

1. **Contrat d'adaptation de logiciels de régulation et micro-régulation des carrefours à feux dans le cadre de la gestion centralisée de la circulation**

- Date de notification 13/03/2013
- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)
- Durée et montant 1 an du 13/03/2013 au 12/03/2014 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 100 000 € à 2 000 000 € HT.
- Contenu du marché GERTRUDE-SAEM peut assurer les prestations suivantes :
 - * recueils de données et d'antériorités ; examen de performances,
 - * réalisations d'avant-projets et de projets de régulation ; exécution de projets de régulation ; contrôle et optimisation de la régulation,
 - * réalisation et mise à jour des documentations techniques,
 - * examens de performances et de besoins fonctionnels ; définition de spécifications techniques, de codage logiciel,
 - * réalisation des cahiers de recettes et des recettes elles-mêmes,
 - * formation et assistance technique des utilisateurs.

2. **Contrat de maintenance des logiciels du Poste Central de gestion du trafic de Bordeaux Métropole**

- Date de notification 11/06/2015
- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)
- Durée et montant 1 an du 11/06/2015 au 10/06/2016 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes de 50 000 € HT
- Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure la maintenance des logiciels du poste de gestion du trafic de Bordeaux Métropole.

3. **Contrat de location des bureaux du siège social situé au 1^{er} étage du bâtiment du 9 rue de Ségur à BORDEAUX**

- Date de notification 1^{er}/01/2012
- Nature du contrat Contrat administratif
- Propriétaire Bordeaux Métropole
- Durée et montant 9 ans à compter du 01/01/2012 soit jusqu'au

31/12/2020 pour un montant de loyer de 48 200 € HT par an (sans les frais de ménage) révisé annuellement en fonction des variations de l'indice INSEE du coût de la construction (valeur 4ème trimestre de l'année).

2.2 Exécution des contrats Bordeaux Métropole / GERTRUDE-SAEM

Le chiffre d'affaires généré par ces trois contrats passés avec Bordeaux Métropole est plutôt stable puisqu'il s'est élevé à 689 K€ HT en 2016 contre 722 K€ HT en 2015.

III - SITUATION FINANCIERE DE GERTRUDE SAEM

3.1 Rappel de l'activité de la société GERTRUDE SAEM

Créée en 1981 sous la forme d'une Société anonyme d'économie mixte, la société GERTRUDE SAEM développe et assure l'exploitation technique et commerciale de son système de régulation du trafic urbain « Gertrude Temps Réel », dont les bases techniques ont été inventées, dès le début des années 70, par les services communautaires de Bordeaux.

En répondant seule, ou en partenariat avec des entreprises françaises ou étrangères, la société GERTRUDE SAEM vend des solutions techniques de régulation de trafic urbain ainsi que leur suivi d'exploitation, et ceci en France et à l'étranger. A ce jour, **17¹ sites** en France et **8²** à l'étranger, sont équipés des solutions et du système Gertrude.

Depuis sa création, le contrat le plus régulier et structurant de la société était celui passé avec Bordeaux Métropole. Il représentait plus d'un tiers du chiffre d'affaires. Pour compenser l'arrêt de l'exploitation du système central de La Cub en 2010, la société a engagé des actions pour développer les activités « métier » à forte valeur ajoutée. L'activité commerciale se concentre aujourd'hui, sur la conquête de nouveaux marchés en France et à l'étranger et sur le maintien des activités de gestion des déplacements urbains (extensions tramway) conclues avec Bordeaux Métropole.

3.2 Les principaux chiffres de l'année 2016

3.2.1 Le compte de résultat

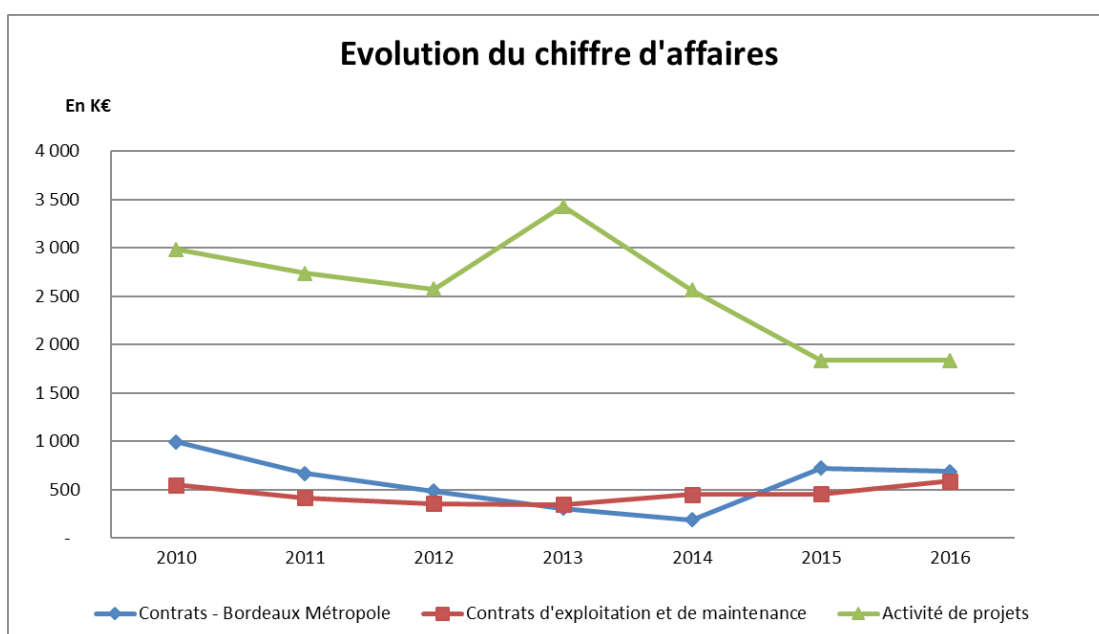
3.2.1.1 Le chiffre d'affaires

1 Antibes, Bordeaux Métropole, Brive, Caen et **Syndicat départemental de l'énergie du Calvados**, Dax, Dunkerque, Le Mans, Mimizan, Mont de Marsan, Montpellier, Metz, Reims, St Paul les Dax, Saint-Vincent de Tyrosse, Troyes, Fort de France.

2 Alger (**Algérie**), Casablanca (**Maroc**), Lisbonne et Porto (**Portugal**), Wroclaw (**Pologne**), Monterrey et **Morelia (Mexique)**, Posadas (**Argentine**).

En K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2015/2016	
								Var. Val.	Var. %
Contrats - Bordeaux Métropole	993	668	484	310	190	722	689	-33	-5%
Contrats d'exploitation et de maintenance	548	417	358	346	452	458	589	132	29%
Activité de projets	2 982	2 736	2 574	3 427	2 563	1 834	1 837	3	0%
Total chiffre d'affaires	4 523	3 820	3 415	4 083	3 205	3 014	3 116	102	3%
Dont export	269	844	825	843	940	586	744	158	27%
Export en % du CA	6%	22%	24%	21%	29%	19%	24%		
Niveau de dépendance	22%	17%	14%	8%	6%	24%	22%		

En 2016, le chiffre d'affaires est stable à 3 116 K€, contre 3 014 K€ en 2015, malgré le fait que l'entreprise n'ait pu conquérir aucun nouveau client au cours de l'année. Gertrude SAEM a maintenu son activité en vivant sur ses acquis tout en restant active sur les marchés représentant des potentiels importants. Néanmoins il convient de noter que c'est la première année, depuis 2013, qui affiche une légère hausse du chiffre d'affaires ; celui-ci ayant subi un fléchissement significatif entre 2010 et 2015 (-33 %). La raison principale de cette érosion était l'arrêt de l'exploitation du système central de La Cub (Communauté urbaine de Bordeaux) en mai 2010, qui représentait un tiers du chiffre d'affaires.



Pour compenser cette perte, la société GERTRUDE SAEM a développé des « activités de projets », à plus forte valeur ajoutée. Cependant, ces activités sont fortement dépendantes des politiques publiques et un ralentissement des « nouveaux projets villes » est perceptible. C'était le cas notamment pour les années 2014 et 2015, où cette activité était en forte baisse. Entre 2015 et 2016, ce chiffre d'affaire est quasiment identique (1 834 K€ en 2015 contre 1 837 K€ en 2016).

Aussi, la société continue de se positionner sur des marchés à l'étranger. Elle réalise d'ailleurs 24 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Par ailleurs, la société poursuit le renforcement de ses relations avec Bordeaux Métropole, avec laquelle elle avait étendu ses activités en 2015 (extension tramway et priorités bus). Néanmoins son chiffre d'affaires avec Bordeaux Métropole accuse une baisse en 2015, qui s'élève à 722 K€. Le niveau de dépendance par rapport à la collectivité, c'est-à-dire la part du chiffre d'affaires issu des contrats passés avec Bordeaux Métropole, est stable en passant de 24 % en 2015 à 22 % en 2016.

3.2.1.2 Les autres postes du compte de résultat

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 642 K€ et sont en recul de 10 % (-307 K€) par rapport à l'année précédente.

Cette baisse est principalement la conséquence :

- de la réduction des achats et charges externes de 16 % (-171 K€) par rapport à l'année précédente liée notamment à la baisse des charges suivantes : sous-traitance (-56 K€), honoraires (-33 K€), commissions courtages sur ventes (-18 K€) et déplacements avions et locations véhicules (-18 K€),
- de la diminution de la masse salariale de 10 % (-165 K€) par rapport à l'année précédente : liée à une baisse des déplacements des commerciaux (et par conséquent des primes pour dépaysements), ainsi que dans une moindre mesure, à une baisse de l'effectif moyen passant de 23 en 2015 à 22,8 en 2016,
- et d'un effort sur la gestion des en-cours de stock (-48 K€), réalisé au travers de la revente d'une partie.

Par ailleurs, conformément à l'approbation signifiée par le Conseil d'administration du 8 avril 2015, la société, accompagnée par un cabinet de conseil, a entrepris des démarches pour valoriser ses activités de développement et d'innovation et bénéficier d'un crédit d'impôt recherche. Sur l'année 2015, cette démarche avait permis de dégager un crédit d'impôt de 390 K€ au titre des exercices 2013, 2014 et 2015. Sur l'année 2016, cette démarche a été poursuivie et a permis de dégager un crédit d'impôt de 171 K€. C'est la raison pour laquelle le compte « Impôts sur les sociétés » est de -27 K€ en 2016.

En K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2015/2016	
								Var. Val.	Var. %
Chiffre d'affaires	4 523	3 820	3 415	4 070	3 205	3 014	3 116	102	3%
Reprise de provisions/ transferts de charges	78	41	69	19	121	152	17	- 135	-89%
Total Produits d'exploitation	4 600	3 861	3 484	4 089	3 326	3 166	3 132	- 34	-1%
Variation de stocks	360	107	202	- 133	106	75	27	- 48	-63%
Achats et charges externes	1 828	1 327	814	1 870	1 045	1 054	883	- 171	-16%
Impôts et taxes	110	82	80	83	91	63	54	- 9	-14%
Masse salariale	2 250	1 887	1 838	1 859	1 749	1 670	1 506	- 165	-10%
Dotations aux amortissements	27	204	43	25	105	87	172	85	98%
Total Charges d'exploitation	4 575	3 607	2 977	3 704	3 096	2 949	2 642	- 307	-10%
Résultat d'exploitation	25	254	507	385	230	217	490	273	126%
Résultat financier	- 125	- 81	- 43	- 5	12	4	0	- 4	-107%
Résultat exceptionnel	13	3	- 59	- 12	- 12	- 4	- 3	1	-18%
Impôts sur les sociétés / participation	- 190	45	160	130	68	- 321	38	359	-112%
Résultat comptable	103	131	245	238	162	538	449	- 89	-16%
Marge brute	3 120	3 246	3 096	3 068	2 732	2 594	2 799	205	8%

Grâce à des charges d'exploitation en diminution de 10 % (-307 K€) en parallèle à des produits d'exploitation en baisse de 1 % (-34 K€), le résultat d'exploitation atteint 490 K€ et augmente fortement de 126 % par rapport à l'exercice précédent.

De par un crédit d'impôt issu des activités de recherche et d'innovation inférieur de 224 K€ par rapport à l'année dernière (ceci s'expliquant par un crédit d'impôt au titre de trois exercices cumulés comptabilisé en 2015), le résultat comptable s'élève à 449 K€, en baisse de 16 % par rapport à l'exercice précédent (538 K€).

La marge brute, obtenue en retranchant du chiffre d'affaires les variations de stock et les charges de sous-traitance directe, est de 2 799 K€. Elle s'est améliorée de 8 % (+205 K€) et la valeur ajoutée de l'entreprise augmente de 17 %.

3.2.2 Le bilan

En K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2015/2016	
Actif immobilisé net	22	27	31	39	41	39	42	8%	3
Stocks	403	296	94	214	108	33	6	-82%	27
Créances clients	1 972	1 361	1 547	841	916	779	1 028	32%	249
Autres créances et charges constatées d'avance	401	278	140	168	279	580	491	-15%	89
Disponibilités	189	363	1 164	1 914	2 429	2 811	2 950	5%	139
TOTAL ACTIF	2 986	2 325	2 976	3 176	3 773	4 241	4 517	7%	276
CAPITAUX PROPRES	862	993	1 238	1 475	1 637	2 175	2 625	21%	450
Capital social	595	595	595	595	595	595	595	0%	-
Réserves	114	114	114	114	114	114	114	0%	-
Report et résultat de l'exercice	153	284	529	766	928	1 466	1 916	31%	450
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7	4	13	14	6	8	10	25%	2
DETTES	2 117	1 328	1 725	1 687	2 130	2 058	1 882	-9%	176
Emprunts et dettes financières	194	0	0	0	0	0	13		13
Comptes courants associés	4	4	4	4	4	4	4	0%	-
Dettes fournisseurs	813	225	127	334	229	262	250	-5%	12
Autres dettes et produits constatés d'avance	1 106	1 099	1 594	1 349	1 897	1 792	1 615	-10%	177
TOTAL PASSIF	2 986	2 325	2 976	3 176	3 773	4 241	4 517	7%	276
FONDS DE ROULEMENT	1 038	970	1 211	1 440	1 600	2 140	2 600	21%	460
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	849	607	47	-474	-829	-670	-350	-48%	320
TRESORERIE	189	363	1 164	1 914	2 429	2 810	2 950	5%	140
RATIO DE SOLVABILITE	1,21	1,51	1,65	1,73	1,70	2,03	2,37	17%	0

Il est constaté que les capitaux propres s'améliorent du fait des résultats positifs de ces sept dernières années ; ils représentent 58 % du total du bilan contre 51 % l'exercice précédent.

L'évolution du passif est la conséquence de la progression des capitaux propres. Ils sont en effet en augmentation (+450 K€ soit +22 %) du fait des résultats positifs successifs depuis quelques années, et placés en report.

Les autres postes du passif sont en ligne avec les années précédentes. Il convient de noter que l'entreprise détient toujours, et ce depuis plusieurs années, une part importante de dettes sociales dues à des retards de prises de congés payés du personnel. A la date de clôture, ces dettes, qui s'élèvent à plus de 411 K€, ont été stabilisées puisqu'elles sont quasiment identiques à celles de l'exercice précédent (416 K€). Elles représentent le plus gros poste des dettes fiscales et sociales qui s'élèvent à 857 K€. Les produits constatés d'avance correspondent à des facturations anticipées sur deux contrats (Fort-de-France et Monterrey).

Quant aux postes de l'actif, les principales évolutions proviennent de :

- la hausse des créances clients à hauteur de 249 K€ soit +32 % : augmentation faciale puisqu'elle s'explique par un décalage de la facturation par rapport à 2015 (638 K€ facturés en novembre et décembre 2016 contre 441 K€ en novembre et décembre 2015),
- la légère augmentation des disponibilités (+139 K€ soit +5 %) : elles s'élèvent à 3 M€ fin 2016 (dont 0,6 M€ de valeurs mobilières de placement) contre 2,8 M€ fin 2015. La baisse importante des VMP (-452 K€ soit -41 %) s'explique par la non reconduction d'un compte à terme d'environ 500 K€ arrivé à échéance en mai 2016, compte tenu du très faible niveau de rentabilité des placements sécurisés actuels,
- la diminution des créances fiscales et sociales de 127 K€ soit -27 %, qui demeurent néanmoins élevées du fait de la poursuite de la démarche de valorisation des activités donnant droit au crédit d'impôt recherche,
- la baisse drastique des stocks de 82 % aboutissant à un solde de 6 K€ : une partie du stock constaté à fin 2015 ayant été revendue au cours de l'exercice 2016.

L'ensemble des ratios (besoin en fonds de roulement, trésorerie, ratio de solvabilité) évoluent dans un sens positif, à savoir que la société a la capacité de subvenir à ses besoins court terme. Leur évolution, sur les sept dernières années, montre l'effet positif du plan d'économie qui a été mis en place au cours des années 2009 et 2010 lorsque la société rencontrait des difficultés financières.

3.3 Les perspectives 2017

Le renforcement de l'activité commerciale est une priorité, avec deux axes majeurs : le développement des activités de projets et le renforcement des projets avec Bordeaux Métropole. Les projets potentiels en France continuent à connaître une phase de fléchissement, du fait des contraintes financières du financement des politiques publiques. L'action sur la prospection à l'international est nécessaire pour décrocher de nouveaux contrats. Les cibles export de la société pour les années 2017 et 2018 sont nombreuses en Amérique latine (notamment le Pérou qui représente un gros potentiel, Mexique) et significatives au Maghreb et en Pologne.

Les exigences en termes de documentations, justifications ou démonstrations représentent de plus en plus de temps passés à l'exécution des contrats et pas toujours valorisables financièrement. En conséquence, les marges sortantes demeurent toujours plus faibles qu'autrefois.

Le développement technologique de l'entreprise doit se poursuivre pour étendre l'offre commerciale et entrer dans l'ère de la « smart city ».

Afin de maintenir ses efforts en matière de développements technologiques et d'accroître son potentiel d'innovation, les équipes techniques ont été réorganisées et les ressources renforcées en 2017. En effet, l'éclatement du métier a fait naître des besoins, sur de multiples compétences, néanmoins supérieurs à la capacité de recrutement de la société. Ainsi, une équipe dédiée a été établie, principalement constituée de stagiaires, dont le but est de renforcer le développement d'une part, et d'intégrer ces nouvelles compétences particulières d'autre part. L'entreprise a également fait appel à un spécialiste externe en développement WEB, jusqu'à fin décembre 2017 au minimum.

En mai 2017, Gertrude SAEM a enregistré un nouveau client : Constantine (Alstom). Il s'agit d'un contrat quadripartite entre Gertrude SAEM, Gertrude Algérie Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), Alstom Transport (France) et Alstom Algérie Spa.

Au jour de la rédaction de ce rapport, les prévisions initiales de l'exercice 2017 établies fin 2016 devraient être finalement plus favorables.

Enfin, la modification de l'actionnariat est toujours d'actualité, conformément au souhait de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, d'une part, et EXPANSO Holding, d'autre part, de céder leurs parts. Le conseil d'administration du 30 mai 2016 a missionné le Président et le Directeur Général Délégué pour rencontrer les actionnaires de Gertrude SAEM et engager des négociations avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour le rachat des actions. Le sujet est toujours en cours.

Un portage momentané de titres par Bordeaux Métropole pourrait être mis en place.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la SAEM Gertrude, au titre de l'exercice 2016.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 décembre 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 22 JANVIER 2018 PUBLIÉ LE : 22 JANVIER 2018	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Patrick PUJOL
--	---